



Je vends ma maison

Je vérifie mon zonage d'assainissement

Assainissement non collectif

Assainissement collectif

Diagnostic de - de 3 ans

Diagnostic de + de 3 ans

Contactez la mairie pour un contrôle du branchement

Contactez le SPANC
Loue Lison pour réaliser un diagnostic de système
(facture de contrôle)

Transmission au notaire